



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Veaux

Question écrite n° 18082

Texte de la question

M. Martin Malvy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'intérêt qui s'attache à la production des veaux élevés sous la mère. Il lui rappelle que l'organisation communautaire du marché l'ignore, qu'elle ne bénéficie d'aucune aide alors qu'elle participe au maintien de l'activité agricole et à une politique qui, mieux reconnue, en assurerait le développement. Il lui demande que soit rapidement mis fin à cet oubli et que la production artisanale de qualité du Limousin, du Sud-Ouest et des régions limitrophes soit prise en compte - à la fois dans l'ensemble de la politique d'aides directes aux producteurs et dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire -, comme l'a souhaité la section des producteurs de veaux sous la mère de la FNB lors de sa dernière assemblée, le 20 juillet, à Montauban.

Texte de la réponse

Même si la production de veaux sous la mère ne fait pas l'objet d'une aide spécifique, elle bénéficie néanmoins de plusieurs soutiens. Ainsi, les producteurs de veaux sous la mère sont, par définition, bénéficiaires de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes dont le montant unitaire, revalorisé de 20 p. 100 pour 1995, est de 1 157 francs. D'autre part, le produit de qualité obtenu par l'application d'un cahier des charges contraignant du label Veau de boucherie bénéficie de tous les avantages liés à ce type de production. La profession est, par ailleurs, encouragée à se conformer à ce cahier des charges par l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18082

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4532

Réponse publiée le : 3 avril 1995, page 1778